Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GESTION MODERATE INTERNATIONAL (FR0000977555)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion: Le FCP est nourricier de la catégorie d'action X du compartiment Fundquest Optimal Selection de la SICAV FUNDQUEST dont l'objectif de gestion est, l'optimisation de la performance en ayant une exposition moyenne sur les marchés internationaux d'actions de 20% et de taux de 80% grâce à une gestion discrétionnaire et à une allocation d'actifs dynamique reposant sur une sélection d'OPC avec une prépondérance en produits de taux. Le compartiment a pour but de fournir à l'investisseur un portefeuille d'OPC permettant d'obtenir une appréciation du capital investi tout en maintenant un niveau de risque limité sur des durées supérieures ou égales à 3 ans. Ce compartiment est géré activement. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. La performance du FCP nourricier sera celle de son maître, diminuée des frais de gestion propres au FCP et augmentée de la rétrocession des frais de gestion du maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître.

<u>Caractéristiques essentielles du FCP</u>: Du fait des objectif et politique d'investissement, la performance du maître ne peut être comparée qu'à titre indicatif et a posteriori à l'indicateur de référence (5% MSCI EMU + 15% MSCI World AC + 70% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% €STR capitalisé). Les indices sont calculés dividendes nets réinvestis et coupons réinvestis. Le FCP est investi à 90% minium dans son maître et à titre accessoire en liquidités.

Le compartiment maître est géré en multigestion, c'est-à-dire via la sélection de différents OPC. La stratégie d'investissement s'appuie principalement sur une allocation dynamique entre les marchés financiers, qui repose sur l'appréciation de critères économiques, de valorisations, techniques et quantitatifs. La sélection active des OPC est effectuée à partir d'une sélection de valeurs alliant recherche fondamentale et analyse quantitative. Il investit à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts ou actions d'OPC français et/ou européens et notamment dans des fonds indiciels ou à gestion indicielle étendue français ou européens. Le degré d'exposition aux marchés actions via ces OPC est de 30% maximum de l'actif net. Il peut être investi en titres de sociétés de tous secteurs de grande et petite capitalisations, émis sur les marchés européens et internationaux dont les pays émergents, en titres de sociétés du secteur de l'immobilier et dans des fonds dont la performance reflète celle des indices liés aux prix des matières premières (à hauteur de 10% maximum de l'actif net). Le degré d'exposition au marché de taux via ces OPC est de 40% minimum et 90% maximum de l'actif net. Il peut être investi en produits de taux répartis entre titres de créances européens ou internationaux, obligations gouvernementales européennes et internationales, obligations émises par des entreprises privées (dites obligations «Corporate») européennes et internationales de type «investment grade» mais également «high yield» (à haut rendement de type spéculatif), en obligations convertibles européennes et internationales (pour 10% maximum de l'actif net). La limite d'exposition aux obligations « high yield » est de 30% de l'actif net du compartiment. La part des titres de créance et instruments du marché monétaire du compartiment est gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à 8. L'exposition aux pays émergents, à travers des OPC, peut atteindre 15% de l'actif net. Il peut également être investi, ju

Le risque de change est de 30% maximum de l'actif net. Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme réglementés ou de gré à gré afin de couvrir et/ou d'exposer le compartiment aux risques de taux, d'actions et de change.

Les demandes rachat sont reçues à tout moment auprès de BNP Paribas. Elles sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (I) à 11 heures (heure de Paris), exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour ouvré suivant, et réglées dans les 2 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables : Résultat net : Capitalisation. Plus-values nettes réalisées : Capitalisation. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Autres informations : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible						Risque plus élevé
Rendement potentiellem	ent plus faible				Rendement	potentiellement plus élevé
1	2	3	4	5	6	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Les demandes de souscription et de rachat du compartiment maître sont centraliées du lundi au vendredi à 13 heures. Les ordres centralisés au jour donné (J) à 13 heures sont exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain (J+1).
- L'investissement, à travers son fonds maître, dans différentes catégories d'actifs avec généralement une faible proportion d'actifs risqués et une part importante d'actifs moins risqués justifie la catégorie de risque.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entrainer une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque de liquidité: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.



Frais

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement			
Frais d'entrée	Non acquis à l'OPC : 3,00%		
Frais de sortie	Néant		
Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il soit investi.			
Frais prélevés par le FCP sur une année			
Frais courants	1,97% (*)		
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances			
Commission de performance	Néant		

Les frais d'entrée et de sortie correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.

(*) Le pourcentage des frais courants se base sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Celui-ci n'inclut pas :

- Les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du FCP, disponible en ligne à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
- Le FCP a été créé le 12 septembre 2001;
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.
- Le FCP est conforme à la directive OPCVM 2009/65/CE depuis le 30 juillet 2019.
- Les performances sont calculées dividendes réinvestis.

Indice de référence

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP Paribas.
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques du FCP et de l'OPC maître, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France Service Client TSA 90007 92729 Nanterre cedex France.
- La valeur liquidative du FCP est disponible à l'adresse suivante : http://www.bnpparibas-am.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values ou les revenus provenant de la détention de parts de ce FCP peuvent être imposables. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus d'informations.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en ligne sur https://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou, sur demande écrite auprès de la société de gestion.

Le FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 octobre 2022.

